

# 494

# Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 494 29 mars 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
Jean-Daniel Delley  
René Duboux

## Vendre un parti politique

*Quand un produit répond à un besoin, il se vend tout seul, sans grand tapage et même sans marque. La pomme de terre est bonne à tout faire, tout le monde le sait. Mais quand la concurrence s'en mêle, et quand la dissemblance d'avec elle manque de netteté, il faut faire sonner les grandes trompettes de la publicité au service de la différenciation artificielle : voyez les carburants pour autos, les poudres à lessive, les cigarettes légères ou les aliments surgelés.*

*C'est à qui se "profilera" le mieux auprès de sa clientèle-cible, et aura la meilleure image aux yeux de ses acheteurs potentiels.*

*Idem en politique. Quand un parti ne représente (plus) personne, ou veut représenter tant de gens qu'ils ne se reconnaissent plus dans le magma de la phraséologie universaliste, il a lui aussi des problèmes de profil et d'image. Alors il fait comme les fabricants : il s'adresse aux sondeurs d'opinion et fouineurs de motivations. Ça coûte bien sûr, mais ça rapporte (en principe) des voix.*

*La quête aux suffrages, le Parti radical suisse la prépare depuis plusieurs mois en vue des élections de cet automne au Conseil national. Un sondage en profondeur s'il vous plaît, avec demandes insidieuses et questions de contrôle. Tout le monde y passe, — enfin un échantillon sans doute représentatif de 683 personnes (interrogées par la Société suisse pour la recherche sociale pratique, joli nom pour un institut d'étude du marché).*

*Les résultats ne sont pas très encourageants : le parti radical n'a rien d'un parti de masse, et on distingue très mal les clientèles qu'il pourrait revendiquer.  
Qu'importe : l'agence de publicité mandatée*

*désigne trois publics-cibles, jugés atteignables d'ici l'automne, trois marchés qu'il faudra travailler au slogan rassurant : les femmes, les jeunes et les rentiers AVS (décidément, le marché d'avenir pour tout le monde, de Kuoni aux radicaux en passant par les fabricants d'aliments diététiques, les chemins de fer et les producteurs de spectacles).*

*N'empêche qu'il faut du culot pour envisager de convaincre les femmes de voter pour le parti de Mmes Ribi et Spreng ainsi que d'innombrables machos anti-délais ; il en faut encore davantage pour vouloir attirer les jeunes vers un parti de l'establishment patronal et des prérogatives en tous genres ; et il en faut aussi pour tenter de séduire les rentiers, dont beaucoup ont encore assez de mémoire pour se souvenir de l'attitude d'un Letsch, d'un Luder ou d'un Otto Fischer à chaque révision de l'AVS.*

*Mais voilà. Avant, c'est-à-dire dans la théorie, un parti, c'était l'expression organisée de citoyens qui pensaient la même chose et adhéraient à la formulation qu'en donnait leur parti. Aujourd'hui, les partis — du centre et de la droite — remplissent leur fonction de cogérants des affaires publiques et se soucient moins de leurs cotisants — s'ils en ont — que de leurs mandants, juste avant les élections.*

*Un parti sans base et sans idéologie autre que la ligne de moindre résistance aux conservatismes reçus, c'est un parti à la recherche de clientèles. Comme un fabricant de crèmes pour les mains ou d'aspirateurs-traîneaux.*

*NB. Pour plus de lucidité, voir :  
Dominique DAVID : Le marketing politique,  
Que sais-je ? No 1698  
Denis LINDON : Marketing politique et social,  
Daloz, 1976.*

## EXPORTATION

# Le Vaud - New York et retour

La première génération veut oublier, la deuxième a oublié, la troisième cherche des souvenirs. Aux Etats-Unis, des immigrants d'origine suisse sont aussi à la recherche de leurs racines.

Né à New York, citoyen américain, Al n'a pas connu ses grands-parents. Il n'avait que quelques indices, une vieille photographie. Sur celle-ci, son grand-père paternel devant une ferme, au milieu d'une famille, le père sans doute et ses trois filles. Au dos de la photographie, le nom du photographe, celui d'une ville, à moitié effacé, de cinq lettres, se terminant par "LLE". En Suisse, dans la région où l'on parle français, disait-on.

Comme des milliers d'Américains, Al est parti pour l'Europe à la recherche de ses ancêtres. De Bulle à Rolle, malgré les difficultés de langue, Al a fini par retrouver le lieu d'origine de son grand-père. Le Vaud, un village au pied du Jura vaudois.

A la cure de Burtigny, il a pu consulter les registres de la paroisse. Jules-Louis, son grand-père, était né en 1879, dernier d'une famille de neuf enfants. Cinq étaient morts en bas âge dont la sœur jumelle de Jules-Louis; elle décéda peu après l'accouchement, en même temps que la mère.

Les quatre enfants, trois filles et un garçon, furent élevés par la grand-mère. Le père travaillait alors comme bûcheron dans une scierie de Begnins. Une vie dure. Pas de terre, peu d'avenir. A dix-sept ans, en 1896, Jules-Louis partait pour New York où une connaissance avait un restaurant.

Catholique pratiquant, Al découvre avec surprise que son grand-père était protestant. Devenu domestique dans une riche famille anglo-saxonne, celui-ci avait épousé la femme de chambre, irlandaise et catholique. Et il s'était converti.

En Irlande, à la fin du XIXe, nombre de familles étaient trop pauvres pour nourrir tous les enfants. On les envoyait les uns après les autres chez les "oncles d'Amérique". C'est ainsi que la grand-mère, à sept ans, fut mise sur le bateau pour New York.

Al a rencontré les descendants des sœurs de Jules-Louis. Presque tous sont restés au pays, dans un rayon de trente kilomètres. Paysans, vigneron, photographe, commerçant, les familles ont de deux à quatre enfants.

Mêmes vêtements, mêmes baskets, mêmes disques, les petits cousins ressemblent à tous les jeunes des Etats-Unis. En moins décontractés. Ils vont à l'école primaire, un seul au collège, qui fera des études supérieures pour devenir vétérinaire.

En Suisse, la promotion sociale est beaucoup

moins rapide qu'aux Etats-Unis. C'est du moins l'avis de Al qui accorde une importance particulière à l'éducation. Son père, à force d'études, était devenu juriste. Des sept enfants dont Al est l'aîné, tous ont fait — sauf une sœur mariée très jeune — des études universitaires. Professeur d'Université, juriste, manager, directeur de banque ou étudiants, les petits-fils de Jules-Louis ne font pas mentir le rêve américain.

Mais, près d'un siècle plus tard, le petit-fils de l'émigré de Le Vaud découvre une qualité de vie inconnue. Des villages paisibles, des rythmes différents, un goût des choses simples comme le jardin, le pain, le fromage, le vin. Un niveau de vie aussi élevé qu'aux Etats-Unis, et un franc suisse, étrange retour de l'histoire, plus fort que le dollar.

Al a pu faire l'arbre généalogique de sa famille. Un véritable choc quand il a rencontré un de ses petits cousins qui ressemblait par certains traits à son père. Une vieille photographie que lui a remise une parente le fait souvent rêver: envoyée au village par Jules-Louis dans les années trente, elle le montre très fier, devant une voiture américaine, à côté d'un autre homme. La légende, au dos, en français: moi, mon car, mon chauffeur.

Une photographie qui avait fait rêver aussi les parents restés au pays. En réalité, la voiture n'appartenait pas à Jules-Louis, c'était celle de son maître.

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Echecs : les blancs de l'ordinateur

— Non! C'est pas vrai! Il "remet" ça, avec les ordinateurs qui jouent aux échecs...

— Je promets que c'est la dernière fois...

Mon article du 1er mars (DP 490) a déplu aux journalistes que je citais.

Dans "Tribune-le-Matin" (11 mars), Raymond Pittet écrit que la force des ordinateurs est prouvée régulièrement lors de matches organisés entre de très forts joueurs et ces machines, et il fait état d'un combat entre le maître international Partos et l'ordinateur. Voilà qui est magnifique, et qui est, si j'ose dire, l'argument "absolu": Partos est collaborateur de TLM; que l'on publie donc une partie, même gagnée par le Maître — pour peu que l'ordina-

teur se soit défendu honorablement — et toute discussion cessera et je m'inclinerai...

En attendant je répète ce que j'ai écrit:

1. Jusqu'à présent, je n'ai pas vu de partie jouée convenablement par un ordinateur.
2. Il ne semble pas que l'ordinateur ait été utilisé pour les parties "en suspens" du récent championnat du monde, où les positions relativement simplifiées d'une part, et les heures

dont on disposait d'autre part, auraient semblé-t-il permis de recourir à la machine.

... Jusqu'ici, je n'ai jamais vu... M. Ecuyer, journaliste à "L'Impartial" et admirateur de ces ordinateurs, m'écrit fort courtoisement et m'envoie plusieurs parties jouées entre "Chess-Chalenger" et "Compu-Chess"; entre A. Ledoux (auteur de l'article dans la revue "Science et Jeux") et les deux ordinateurs; entre Nicolas Giffard, enfin, et "Chess-Chalenger" et "Boris".

Des trois parties jouées entre les deux ordinateurs, deux se terminent par la nullité; "Chess-Chalenger" gagne la troisième en 8 coups! (durée moyenne d'une partie: entre 30 et 50 coups). Contre "Compu-Chess" (le plus mauvais des deux), Ledoux gagne en 13 coups, puis en 36 coups. Contre "Chess-Chalenger", il gagne en 31 coups. Giffard, de son côté, l'emporte en 13 coups contre "Boris" et en 15 coups contre "Chess-Chalenger".

Enfin "Compu-Chess" ne parvient pas à trouver la solution d'un mot en deux coups relativement simple.

Tout cela est donc fort intéressant, mais pour l'instant très insuffisant.

\* \* \*

Encore une fois: tout ceci ne me paraît important que dans la mesure où la manie de l'ordinateur est un phénomène multiforme.

A ce propos, je lis par exemple dans "24-H" du 20 mars un article présentant "l'Ordinateur de poche pour touristes", petit dictionnaire-ordinateur de poche américain, dont on reconnaît d'ailleurs qu'il donne des réponses parfois cocasses!... Traduisant par exemple "What time is it?" par "Quoi temps est-il?" Mais on espère faire mieux! Nul doute que la machine ne parvienne bientôt à traduire Goethe — ce qui ravira tous ceux qui ne font pas de différence entre le cri et la parole, entre la parole et le Verbe; entre des balbutiements "bruts" et le "discours" de Baudelaire... Ou dans un autre domaine, entre les graffiti et les gravures de Rembrandt.

J'exagère? A peine! Dans un autre domaine encore, voici le *Magic Genie*, orgue électro-

que destiné à faciliter votre jeu: 48 accords avec un seul doigt! Grâce à *Magic Genie*, vous pourrez recréer pendant des années toute la musique qui vous plaît. Avec accompagnement de votre choix!

On voit assez Me Regamey jouant *d'un doigt* l'air du Vieux Chalet. Sur un rythme de boogie-woogie, avec accompagnement d'*Ukelele Strum*; cependant qu'André Muret fera sa joie de l'Internationale à la guitare hawaïenne et effet de *Trémolo Leslie*; cependant que Mr. Chessex s'enchantera de "Viens poupoule", et avec l'aide du dispositif "glide", exprimera toute sa créativité enfin libérée d'un calvinisme oppressant grâce aux pulsations puissantes d'un trombone à coulisse sur sythme de samba — embrassons-nous, Folleville!

J.C.

COURRIER

## Un autre cas de sciatique

*Il fallait s'y attendre: le texte de Pierre Lehmann intitulé "un cas de sciatique" n'a pas laissé les lecteurs de DP indifférents. Voici une réaction parmi d'autres. Réd.*

Votre opinion des hôpitaux, de la médecine officielle, de la pharmacologie, et des assurances, étant ce qu'elle est, pourquoi, sacrebleu, vous bourrer de calmants, vous faire conduire à l'hôpital et vous étonner que l'administration de celui-ci se soucie des frais que votre séjour pourrait engendrer?

Conscient de votre propre autonomie des limites de la science et convaincu de la supériorité du chiropraticien, pourquoi donc ne vous présenter chez ce dernier qu'après un détour chez le médecin et avec les radiographies faites au CHUV sous le bras (comme font d'ailleurs tous ceux qui partagent votre point de vue?). Pourquoi, autonomiste individuel faire tant d'histoire pour vous procurer cette fameuse feuille de chou? Le premier paysan venu vous l'aurait vendue un bon prix.

Enfin, entre autonomistes, permettez que je vous fasse une confidence. Au cours de quarante années j'ai vécu des expériences diamétralement opposées aux vôtres. J'ai vécu le temps où des jeunes gens sans nombre mourraient de cette sinistre maladie: la tuberculose. J'ai vécu des mois durant la vie de jeunes soldats crachant leurs poumons au fond d'un lit, dans une chambre d'un hôtel désaffecté, pompeusement rebaptisé, Sanatorium militaire. On les descendait à quatre hommes sur un brancard de l'armée, par une cage d'escalier trop étroite, pour les conduire à la radiographie. Ah si on avait eu un CHUV!

J'ai suivi maintes fois le cercueil de plusieurs d'entre eux. Placé sur un char à brancard, tiré par un mulet, le cadavre du soldat partait pour son dernier voyage. Il avait 22, 25, 27 ans.

Aujourd'hui, n'en déplaise à Molière, on peut dire, et sans rire: Nos médecins ont changé tout cela.

On reproche aux médecins de ne songer qu'à la maladie et d'ignorer la personne du patient. Ce n'est pas si évident. Témoin cette conversation, vieille de quarante ans.

Après 18 mois de sanatorium et un essai de reprise du travail: rechute.

Consulté, mon médecin personnel, devient soucieux, arpenté son cabinet, se gratte la tête et prenant son courage à deux mains me déclare:

— Je vais te renvoyer à la clinique et t'annoncer à nouveau à l'assurance. (Militaire en l'occurrence).

Protestation indignée et déterminée de ma part!

— Pourquoi? On ne t'a pas bien soigné là-haut?

— Bien soigné, bien soigné, peut-être physiquement! Mais, dans cette boîte on y crève moralement.

Alors ce médecin, Combiér de vieille souche, s'approche et me tape sur l'épaule:

— Ecoute! Soigne-toi chez toi! Tu crèveras physiquement pour commencer et tu soigneras le moral après.

Aujourd'hui, malgré une sciatique, le moral ne va pas trop mal.

Claude Berney

L'ÉNERGIE, C'EST NOTRE AFFAIRE

## Le tout-nucléaire : les vrais responsables

Nous avons dit pourquoi le "oui" à l'arrêté sur l'énergie atomique s'imposait le 20 mai. Les socialistes suisses ont rallié depuis longtemps et sans équivoque le camp anti-nucléaire pour des raisons tout à la fois économiques, écologistes et politiques; c'est pourquoi leur soutien à cet arrêté ne peut être qu'un soutien anti-nucléaire. Ce faisant ils refusent de laisser le champ libre aux promoteurs électriciens — ralliés de dernière minute et en désespoir de cause au dit arrêté, ne l'oublions jamais — qui ne manqueraient pas de s'attribuer une victoire facile le soir du 20 mai: "Voyez, le peuple a désavoué une nouvelle fois les adversaires des centrales!" Avec l'appui décisif des socialistes le "oui" du mois de mai sera un "oui" à un moratoire de fait.

### DÉPASSER LE DROIT

Mais ce débat ne va pas à l'essentiel. Adopter des mots d'ordre et des textes de lois n'a jamais épuisé l'action politique. Le droit n'est qu'un ensemble de règles, un cadre à l'intérieur duquel jouent des rapports de force, des phénomènes de pouvoir. Ces rapports de force, il faut les bâtir, ces phénomènes de pouvoir, il faut les mettre à jour. En effet, ce n'est ni Willy Ritschard, ni le Conseil fédéral, ni le parlement qui décident de la construction d'une centrale nucléaire; ils ne font qu'avaliser. Les acteurs principaux que nous devons ne pas perdre de vue un instant, ce sont les sociétés productrices d'électricité.

Or ces sociétés sont, pour la plupart et majoritairement, aux mains des collectivités publiques, villes et cantons.

Certes, on sait que ce sont les managers, les

techniciens qui définissent la politique de ces sociétés et que les pouvoirs politiques leur laissent carte blanche; les représentants des collectivités dans les conseils d'administration ne sont là que pour enregistrer des décisions déjà prises. Participation publique, organes de contrôles, et pourtant la démocratie n'y trouve pas son compte!

### LES GRANDS MUETS

Qui connaît en effet ces personnalités qui décident ou qui se taisent pour nous? Ces mandataires désignés par les parlements cantonaux, les Conseils d'Etat, les municipalités ont-ils jamais rendu des comptes, leur a-t-on jamais donné des consignes?

Cela peut changer. Mais d'abord il s'agit d'identifier les acteurs, de mettre à jour leurs dépendances (c'est à quoi nous consacrons nos prochains numéros, sous la forme d'un feuillet).

Le personnage principal en suisse romande: Energie Ouest Suisse (EOS). EOS est le promoteur de la centrale nucléaire de Verbois. Nous ne voulons pas de Verbois nucléaire? Alors pourquoi attendre les premiers coups de pioche pour réagir? EOS n'est pas une entité anonyme; elle est l'émanation des cantons et des villes romandes: les Services industriels de Genève et de Lausanne s'y taillent la part du lion (ce constat détaillé, nous l'avons déjà esquissé dans ces colonnes il y a plus d'un an).

### DÉBATTRE PUBLIQUEMENT

Voilà du pain sur la planche des militants socialistes — il y a des socialistes dans les conseils d'administration; sait-on quel rôle ils y jouent? —, du mouvement anti-nucléaire et de tous les citoyens conscients qu'il n'y a pas de fatalité nucléaire.

Les moyens d'action sont multiples; question d'imagination.

Tout d'abord exiger de ces personnages-clés qu'ils expriment publiquement leur position sur le sujet, et si nécessaire réclamer leur démission: l'énergie c'est notre affaire.

Interpeller les exécutifs cantonaux et communaux: comment vont-ils tenir compte de l'opinion de la grande majorité de la population romande exprimée lors de la votation sur l'initiative populaire pour le contrôle démocratique du nucléaire?

### PASSER A L'ACTION

S'il le faut organiser la perturbation des factures d'électricité à l'image de ce que fait Légitime défense depuis plusieurs mois à Genève, ou même le boycott du paiement. La liste n'est pas close. L'essentiel est d'éviter les incantations qui dérangent peu les promoteurs, de choisir les acteurs-clés, les lieux réels du pouvoir de décision, de multiplier sans relâche les actions.

### IMPOSER DES ALTERNATIVES

Mais s'opposer à une centrale nucléaire ne suffit pas; elle reviendra au galop si la consommation d'énergie continue d'augmenter et si d'autres sources d'énergie ne sont pas développées, bref si une politique énergétique n'est pas élaborée. Et là il n'est pas besoin d'attendre une solution fédérale; dans les cantons, dans les communes des réalisations concrètes sont possibles. Il n'est pas interdit non plus de donner des idées aux producteurs d'électricité qui n'ont guère fait preuve d'imagination jusqu'à présent, si ce n'est pour favoriser le gaspillage qui renforce leur pouvoir; ces millions qu'ils placent dans des installations atomiques sans avenir viendraient à point pour promouvoir d'autres formes d'énergie, pour financer des investissements favorables à l'économie d'énergie. Cela se fait en Californie, pourquoi pas chez nous?

## Les comptes secrets des administrateurs

Commençons par les administrateurs qui pèsent le plus lourd, en pourcentage du capital, ceux délégués par la Commune de Lausanne: le radical Paul-René Martin, le libéral Maurice Meylan et le socialiste André Piller sont tous municipaux, le premier choisi pour cette charge à EOS vu sa qualité de responsable des Services industriels, les deux autres désignés par la Municipalité (en fonction des intérêts, des compétences, de certains facteurs humains ou politiques?) lors des séances traditionnelles de répartition des charges de représentation qui marquent le début de chaque législature (pour la seule Commune de Lausanne, une septantaine de pages de commissions et d'attributions diverses).

Pour ces trois élus, les possibilités de "contrôle" et de sanctions peuvent paraître théoriquement bien réelles: ne se représentent-ils pas

## Verbois: les travaux vont bon train

*Un petit peu d'histoire! Le 23 décembre 1970, c'est la société anonyme de l'Energie de l'Ouest Suisse qui demande au Conseil fédéral l'autorisation "d'implanter dans le site de Verbois une centrale nucléaire d'une puissance de 800 à 1100 MWe (net) avec réacteur à eau légère (P.W.R.) ou avec réacteur à haute température refroidi au gaz (H.T.G.R.) utilisant l'eau du Rhône comme agent de refroidissement".*

*Cette demande se fait dans les règles, sous les auspices de la loi fédérale du 23 décembre 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les radiations (celle-là même qui a été modifiée par l'arrêté sur lequel le peuple suisse et les cantons devront se prononcer le 20 mai prochain).*

tous les quatre ans devant le peuple pour solliciter un renouvellement de leur mandat (s'ils le désirent, bien entendu)?

En pratique, une manifeste absence de transparence compromet les chances des citoyens ou de leurs représentants d'apprécier en toute connaissance de cause le travail des municipaux administrateurs. Un exemple: le Conseil communal lausannois s'est bien prononcé pour le moratoire nucléaire, et à plus d'une reprise même; mais lorsque on posait officiellement la question de savoir si cette prise de position avait influencé l'attitude des délégués de la Commune au sein du conseil d'administration d'EOS, la Municipalité ne trouvait rien de mieux à répondre que de se retrancher derrière le secret des délibérations du dit cénacle!

Devant le législatif lausannois, on attend maintenant que les "interpellations" se multiplient demandant que MM. Martin, Meylan et Piller rendent des comptes précis sur leur influence sur la politique énergétique d'EOS.

*Le Conseil fédéral prend l'avis de la Commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques, consulte la Commission fédérale pour la protection de la nature et des sites, sollicite les remarques, dans la foulée, du Conseil d'Etat du canton de Genève, et approuve quatre ans plus tard "les plans et les descriptions" fournis par EOS (7 mai 1974).*

*Deux mois plus tard, le Canton de Genève recourt contre la décision du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie. L'affaire va devant le Tribunal fédéral, après le refus du Conseil fédéral de considérer comme valable un recours présenté (conflit de compétence entre la Confédération et le canton, "s'agissant des questions de déclassement de zone et d'octroi de la concession d'eau de refroidissement"). On vous passe les détails: la presse, à l'époque a rendu compte des en-*

*jeux en présence. Signalons cependant qu'EOS, sollicitée de déposer ses observations, ne cache pas son jeu (les représentants des Services industriels de Genève au conseil d'administration lâchent-ils alors sans autres leur Canton?): elle conclut à ce qu'il plaise au Tribunal fédéral de prononcer que "les autorités genevoises ne peuvent, par l'application d'une procédure légale cantonale conduisant à refuser un déclassement de terrains ou l'octroi d'une concession ou d'une permission d'eau, empêcher la construction d'une centrale nucléaire régulièrement approuvée par la Confédération en vertu de la législation fédérale en vigueur".*

*En 1977, le Tribunal fédéral tranche enfin: il admet le recours du Canton de Genève et le déclare "compétent pour entreprendre la procédure de classement en zone industrielle du site de Verbois destiné à l'implantation d'une centrale nucléaire, pour se prononcer sur l'octroi d'une concession d'eau de refroidissement...". Une certaine souveraineté cantonale est donc préservée: la décision controversée (DP 435) devra bien faire l'objet d'une décision du Grand Conseil, laquelle sera soumise au référendum; mais le Tribunal fédéral souligne dans le même temps qu'"une entreprise approuvée par la Confédération ne saurait être rendue illusoire par une application arbitraire du droit cantonal ou communal en vigueur".*

*Ce que l'on rend d'une main, le reprend-on de l'autre? Les juristes ont en tout cas encore du pain sur la planche!*

## LES DISCOURS ET LES ACTES

*Au-delà de ces péripéties juridiques et judiciaires, EOS poursuit tranquillement sur le terrain la mise sur pied de son entreprise. Et le travail avance, semble-t-il, bon train, même si les indications fournies dans les rapports d'activités publiés annuellement sont pour le moins laconiques. Jugez-en plutôt:*

*— Rapport sur l'exercice 1975/1976. Un groupe de travail Etat de Genève — EOS s'est réuni*

## Les comptes secrets des administrateurs

En théorie, les choses sont parfaitement claires! La prose officielle cerne clairement la situation: en trois paragraphes succincts, les responsabilités et les tâches sont définies:

“La société anonyme L’Energie de l’Ouest suisse (EOS) est une entreprise de service public exerçant son activité dans le domaine de la production et du transport d’énergie électrique à haute tension. Selon l’hydraulicité variable d’année en année, EOS fournit 50% ou plus de la quantité totale d’électricité absorbée par les consommateurs des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et, dans une mesure moindre, par le Valais.

“Bien que revêtant la forme juridique d’une société anonyme, EOS n’est pas une société à but lucratif. Elle appartient en presque totalité aux pouvoirs publics de Suisse romande par le truchement des entreprises d’électricité cantonales et régionales.

“La tâche principale d’EOS consiste à livrer à ces entreprises cantonales et régionales l’énergie électrique supplémentaire que réclament leurs réseaux de distribution. En effet, leurs propres centrales ne sont plus en mesure de produire de l’électricité en quantité suffisante pour couvrir la consommation croissante des ménages, de l’artisanat, de l’agriculture, du commerce, de l’industrie et des transports. Pour remplir cette tâche centralisée et rationalisée de production et d’acheminement de l’électricité, EOS dispose d’un réseau de lignes à haute tension de 900 km et de plusieurs sources de production dont les plus importantes sont l’aménagement hydro-électrique de Grande-Dixence, celui du Hongrin-Léman et la centrale à mazout de Chavalon. Pour faire face à l’accroissement présumé des besoins futurs en Suisse romande, EOS projette de construire une centrale nucléaire à Verbois, canton de Genève”.

Peut-on être plus limpide? Une entreprise contrôlée par la collectivité, la peur du “manque” électrique, la sécurité énergétique par le nucléaire, une tâche d’intérêt général, le tour est joué: la construction de Verbois est légitime!

### LES ACTIONNAIRES

Mais qui contrôle donc la direction d’EOS?

Premiers indices, la composition du capital-actions, qu’il vaut la peine de rappeler:

Commune de Lausanne, Services Industriels (SIL), 22,72%

Services industriels de Genève (SIG), 18,13%

Compagnie vaudoise d’électricité (CVE), 15,56%

Entreprises électriques fribourgeoises (EEF), 14,89%

Société romande d’électricité (SRE), 11,84%

Forces motrices neuchâteloises SA (FMN), 5,88%

Forces motrices valaisannes SA (FMV), 5,30%

Banque Cantonale Vaudoise, 2,17%

Industrielle Werke Basel, 1,74%

Société de Banque Suisse, Genève, 0,95%

Municipalité de Sion, 0,35%

Caisse de retraite du personnel, 0,30%

Services industriels de Sion, 0,16%

Deux “personnes physiques” (anciens administrateurs), 0,01%

### LES DÉLÉGUÉS

Au sein du conseil d’administration, on retrouve bien-sûr les mêmes dosages cantonaux (entre parenthèses, l’année d’entrée en fonctions):

— Les Services industriels lausannois sont représentés par MM. Paul-René Martin (1977), municipal, directeur des SI de la ville de Lausanne, Maurice Meylan (1978), municipal, directeur des Ecoles de la Ville de Lausanne, et André Piller (1976), municipal, directeur de la Sécurité sociale de la Ville de Lausanne.

— Les Services industriels de Genève sont représentés par MM. Jules Ducret (1962), prési-

dent des SIG, André Baudois (1978) et André Rivoire (1978) membres du conseil de direction des SIG.

— La Compagnie vaudoise d’électricité est représentée par son directeur, M. Jacques Desmeules (1967), mais aussi par M. Marc-Henri Ravussin (1975), ancien membre du conseil d’administration.

— Les Entreprises électriques fribourgeoises sont représentées par MM. Pierre Dreyer (1973), président, et André Marro (1970) directeur.

— La Société romande d’électricité est représentée par MM. Jean-Jacques Martin (1971), directeur commercial, et Henri Payot (1970), directeur technique.

— Les Forces motrices neuchâteloises sont représentées par M. Alphonse Roussy (1966), directeur.

— Les Forces motrices valaisannes sont représentées par M. Michel Parvex (1974), administrateur.

— La Banque cantonale Vaudoise est représentée par M. Francis Pahud (1979), directeur.

— La SBS est représentée par son président du conseil d’administration, M. Hans Strasser (1968).

A ces administrateurs s’ajoutent les représentants des cantons, MM. Franz Steiner, conseiller d’Etat, pour le Valais, Arnold Waeber, conseiller d’Etat, pour Fribourg, Claude Percy, conseiller d’Etat, pour le Canton de Vaud, et Alain Borner, conseiller d’Etat, pour Genève. MM. Ducret (président), Desmeules, Marro, P.-R. Martin et Payot forment le Comité de direction.

### TROIS LAUSANNOIS

C’est donc par ces hommes que les collectivités publiques romandes “contrôlent” EOS et ses options énergétiques. Mais à qui ces personnages rendent-ils des comptes sur leur façon de défendre les intérêts qu’ils incarnent?

régulièrement: les détails de l'approbation de site ont été étudiés.

– Rapport sur l'exercice 1976/1977. Le groupe de travail poursuit son activité: étude des implications du projet sur les installations des Services industriels de Genève, analyse de "certaines exigences des autorités cantonales genevoises". Les aspects techniques de l'affaire ne sont pas négligés: l'étude de la fissuration tectonique régionale et locale, confiée au géologue cantonal genevois, est terminée; celle des "lots nucléaire, thermique, électrique et de génie civil" "se poursuit"; et enfin, le projet de l'ouvrage de rejet d'eau dans le Rhône est mis au point en collaboration avec le Laboratoire d'hydraulique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, en vue d'essais sur modèle réduit.

#### LA CENTRALE NUCLÉAIRE ROMANDE

– Rapport sur l'exercice 1977/1978. On sait bien qu'il faudra encore une décision du Grand Conseil (et du peuple?) genevois pour que le feu vert définitif soit donné; et pourtant, la "centrale nucléaire romande" se précise encore: "le projet d'ouvrage de rejet d'eau dans le Rhône fait l'objet d'essais sur modèle; la première phase se rapportant à la forme et à la disposition des orifices de sortie d'eau est terminée; la construction du modèle du lit du Rhône débute". Mais ce n'est pas tout: l'étude de la rentabilité d'une "fourniture de chaleur à partir de la centrale à un réseau de chauffage urbain" est lancée (à partir d'un modèle théorique) et l'étude sismique du site est confiée aux experts compétents de la Confédération.

Combien de centaines de milliers de francs, combien de millions déjà dépensés par cette société anonyme en mains publiques pour une centrale nucléaire hypothétique dont le terrain n'est pas encore acquis?

Le fait accompli nucléaire est sur les rails.



Après Zurich, une exclusivité Knie 79. Le colonel et ses tanks savants.

## Les nouveaux espaces

Le mouvement ne date pas d'hier: les affiches, politiques ou non, sont complétées par des commandos, le plus souvent anonymes, à fin de "complément d'information". On sait que la répression s'organise contre ce mode de détournement de la publicité et qu'elle est sévère (voir la récente affaire Manpower à Genève): les conseils de prudence lancés aux futurs détourneurs par la "Leserzeitung" (99) sont donc parfaitement justifiés, et nous nous y associons. Il reste que ce moyen d'expression a certainement de beaux jours en perspective: la direction de la Société générale d'affichage n'a-t-elle pas confié à la TLM (25 mars 1979) qu'elle avait collé pour la première fois plus de deux millions d'affiches en Suisse l'an passé (un peu plus d'un million en 1977) et que l'un des principaux obstacles à l'expansion de l'affichage restait le manque de places disponibles dans les centres urbains.

### BAGATELLES

Donc les démocrates-chrétiens ont eu l'élémentaire pudeur (avant les élections nationales) de retirer leur appui à la motion Friedrich, signée au départ par 91 députés, et qui réclamait un assouplissement de la politique suisse d'exportations d'armes. Enregistrera-t-on d'autres désistements? On attend avec intérêt la suite des événements... c'est que parmi les signataires se recrutent pas mal de Romands membres des partis bourgeois, tels les libéraux Bonnard, Thévoz et Gautier, tels également les radicaux Richter, Moser, Cevey, Cossy, Girard, Junod, Corbat, Spreng, tel aussi l'UDC vaudois Teuscher.

\* \* \*

Allons voir de plus près ce qui se passe! C'est ce que proposent le WWF (documentation: case postale, 1212 Grand-Lancy 2) et les voyages

Mais le détournement se pratique également de plus en plus couramment dans d'autres secteurs. Voyez, dans la nuit qui a précédé la démonstration militaire en ville de Zurich, les affiches falsifiées du "Tages Anzeiger" (d'où le dépôt d'une plainte contre inconnu).

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la revue publicitaire "Werbung" s'était penchée sur le phénomène déjà en octobre 1977 au moment où les affiches répandues à l'occasion du vote sur la "solution" du délai avaient été largement et systématiquement retouchées. La conclusion du dossier: "L'affiche, espace d'un nouveau débat démocratique? Il faut voir". C'est tout vu.

— Dans le magazine hebdomadaire du "Tages Anzeiger", la poursuite de cet intéressant travail que nous signalions sur "ce qui est permis et ce qui ne l'est pas": cette semaine, les marchés et la vente dans la rue. Une vulgarisation précise et intelligente des normes légales et règlementaires.

APN qui organisent, du 7 avril au 8 septembre toute une série d'excursions qui ne manquent pas d'intérêt: visite d'une ferme autonome en Valais (ferme Oasis à Saxon), d'une installation de bio-gaz dans le canton de Vaud (ferme Steiner à Montherod), du futur surgénérateur de Creys-Malville, d'une installation éolienne à La Brévine (ferme Delachaux) et du barrage de la Grande Dixence. Remarquable initiative.

\* \* \*

Cantonalisation probable des Forces motrices de Lucendro en 1984. Le Canton du Tessin vient de dénoncer pour cette année-là la concession accordée à l'ATEL; elle sera attribuée à l'entreprise cantonale AET, mais des questions délicates doivent être réglées auparavant avec le canton d'Uri d'où provient une partie de l'eau.

\* \* \*

Les trésoriers des multinationales ont bien des

soucis à cause du franc suisse! "Business Week" de début février (12) mentionnait le cas d'un grand nombre d'entre eux qui ont perdu leur place pour avoir émis des emprunts en franc suisse au mauvais moment: un emprunt correspondant à 100 millions de dollars en 1969 représente une dette de 230 millions de dollars neuf ans après. A la loterie des changes, il n'y a pas que des gagnants.

\* \* \*

Toujours aussi florissant le marché des assurances: en 1977, les compagnies spécialisées ont encaissé ("marché suisse direct") 8,3 milliards de francs de primes, soit une augmentation de 634 millions de francs (8,2%) par rapport à 1976. En tête, les assurances sur la vie (46,5% du total), puis "responsabilité civile" (14,6%), accidents (11,4%), maladie (5,9%), incendie (5,8%), casco automobile (5,2%) et transports (2,4%).

\* \* \*

Le capital de la société éditrice du "St Galler Tagblatt" et des feuilles intégrées sera formé à l'avenir de la façon suivante, pour les "gros morceaux": 40% pour Publicitas et une holding créée par des représentants de l'économie de Suisse orientale, et 20% pour la famille Zollikofer qui détenait autrefois le pouvoir dans l'entreprise. Encore une bonne action de Publicitas!

\* \* \*

*Les paris stupides. La palme de la dernière session parlementaire au conseiller fédéral Honegger qui, au moins si ses propos ont été fidèlement rapportés par la "Tribune de Genève" (23 mars), n'a pas hésité à soutenir que la hausse des produits pétroliers pourrait accélérer nos recherches en matière d'énergie de substitution, ajoutant en outre: "Si nous avons le courage de construire quelques centrales nucléaires de plus, les choses n'iront pas trop mal". Rappelons que ces propos d'une haute élévation de pensée étaient tenus au Conseil national où, comme l'on sait, on débat des affaires du pays.*